

## La montagne, capital et intérêts

Catherine Dubé

---

Numéro 90, automne 2001

Le mont Royal : nature urbaine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16075ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Dubé, C. (2001). La montagne, capital et intérêts. *Continuité*, (90), 37–41.

# La montagne, capital et intérêts



*Au-delà des limites du parc du Mont-Royal, la montagne est soumise à l'appétit des promoteurs et à l'arbitraire des élus. Pour que cesse le grignotage de ses flancs, les groupes de pression réclament pour elle un statut spécial.*

par Catherine Dubé

**D**u haut des airs, seuls les sommets du mont Royal apparaissent couverts d'un bonnet de verdure. On voit bien du ciel que le parc s'étend sur à peine 14% de la superficie de la montagne, côté sud. Les défunts qui reposent dans les cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal ont sauvé le flanc nord de l'urbanisation. Le reste de la montagne a été avalé par le développement urbain.

Évidemment, personne ne souhaite la disparition des demeures cossues de Westmount et d'Outremont, des universités et des hôpitaux, même s'ils ont été posés sur le mont Royal par la main de l'homme, car ils entretiennent un lien inti-

me et symbolique avec lui. Le drame de la montagne, c'est la menace constante du fragile équilibre entre le bâti et la nature. Le flanc sud dévalant vers le centre-ville est celui que convoitent le plus les promoteurs immobiliers, qui grignotent les espaces disponibles jusqu'aux limites du parc. Les autorités municipales freinent leur appétit avec un bonheur très inégal. « La zone tampon entre la ville et la nature, où le développement urbain est moins dense, est véritablement en danger », juge Susan Bronson, une architecte spécialisée en patrimoine qui est de toutes les batailles pour la montagne.

## LES AMBITIONS DES MORTS

Ces années-ci, les associations qui veillent sur le mont Royal en ont plein les bras. Même les institutions qui le ceinturent

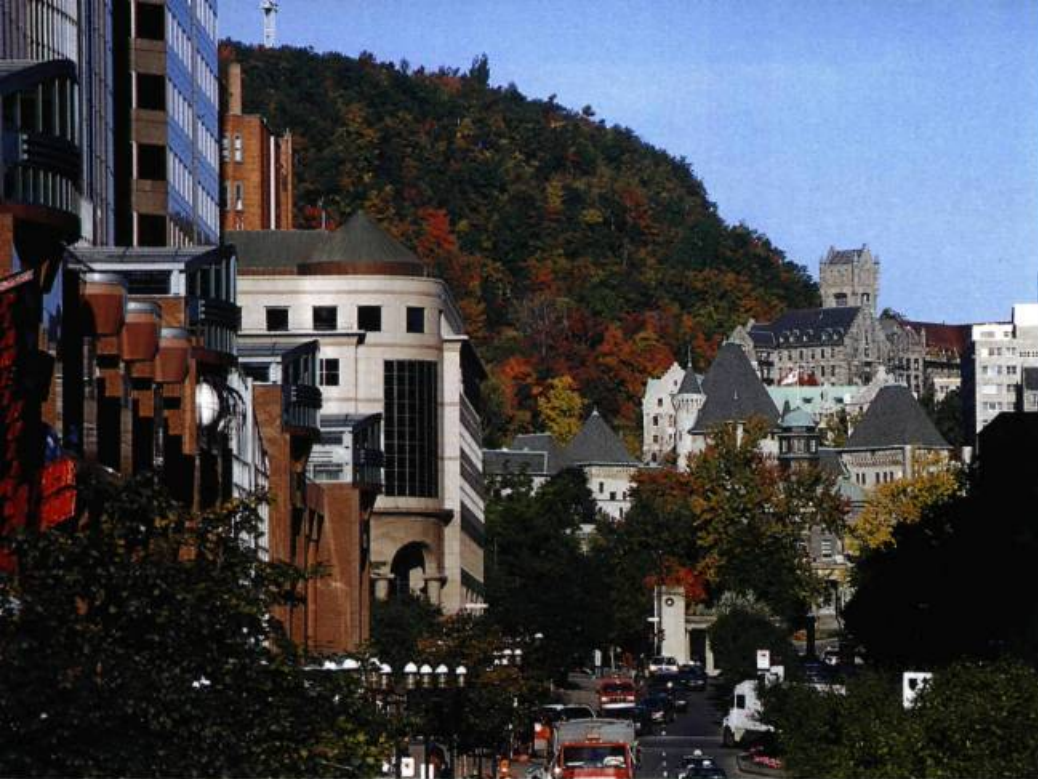
*Le drame du mont Royal, c'est la menace constante du fragile équilibre entre le bâti et la nature. Ici, une vue de la montagne du côté de Westmount.*

Photo: Pierre Kohler

mettent de l'avant divers projets de développement. Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, qui a préparé à la demande de la Ville de Montréal un plan directeur pour les 25 prochaines années, compte au nombre des acteurs à surveiller.

Le plan soumis prévoit, entre autres, la remise en place du chemin de croix, la plantation de 750 arbres et la restauration des monuments funéraires d'intérêt. L'inventaire des monuments est presque terminé et la fabrique avancera les sommes nécessaires aux familles qui ne pourraient se permettre leur restauration. Un





Une vue du mont Royal à partir du centre-ville. À droite au fond, l'hôpital Royal Victoria dont le sort est incertain.

Photo: Pierre Kohler

seul aspect, et non le moindre, fait monter les associations aux barricades: la construction de quatre nouveaux mausolées, dans le cimetière qui en compte déjà huit. Elles déplorent l'aspect massif de ces larges bâtiments qui ne cadre pas du tout avec l'aspect général d'un cimetière-jardin.

Le premier et le plus gros de ces mausolées (9100 mètres carrés, près de 10 mètres de haut) pourrait accueillir 11 000 défunts. Le bâtiment, en partie souterrain, serait construit près du poste de cavalerie sur le chemin Remembrance dès l'an prochain. Les autres mausolées, prévus pour 2007, 2015 et 2025, seraient respectivement érigés près de la voie Camillien-Houde, dans la partie sud-ouest du cimetière et près du sommet.

« Les nouveaux mausolées sont nécessaires pour répondre à la demande de notre clientèle, affirme le directeur général du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, Yoland Tremblay. Ces constructions assureront aussi l'avenir du cimetière, en densifiant les sépultures et en générant des revenus qui pourront être utilisés pour restaurer les monuments. »

L'Écomusée de l'Au-Delà, un organisme qui vise la préservation et la mise en valeur du patrimoine des cimetières du Québec, est choqué par cette argumen-

taion. « La communauté italienne est presque la seule à demander des mausolées. Parmi le reste de la population, c'est la crémation qui gagne en popularité », dit le président de l'Écomusée, Alain Tremblay. La vente des enfus et des niches amènerait certes de l'argent dans les goussets du cimetière mais, à long terme, les frais d'entretien de tels bâtiments ne feraient qu'alourdir ses charges d'exploitation alors qu'il peine déjà à entretenir ses éléments patrimoniaux. « Comment peut-on penser économiser de l'espace en conservant artificiellement pendant 99 ans [le temps de la concession] des corps que la nature ferait, dans des conditions normales, disparaître en 25 ans ? » écrivent de plus Alain Tremblay et Florent Plasse, le secrétaire de l'Écomusée, dans le mémoire qu'ils ont déposé à ce sujet.

Le tiers du cimetière peut encore être utilisé pour des inhumations traditionnelles. En y additionnant les lots qui redeviendront disponibles, le directeur du cimetière évalue avoir de l'espace pour une centaine d'années encore. « Pour ceux qui désirent une sépulture en mausolée, pourquoi ne pas construire des enfus hors du site du mont Royal, dans les églises dont on ne sait que faire par exemple ? » propose Alain Tremblay.

Après un printemps et un été jalonnés de dépôts de mémoires sur le projet et de demandes de moratoire de la part des organismes de protection, la direction du cimetière a finalement décidé, en août, de reporter l'adoption du plan directeur au

mois de janvier, c'est-à-dire après la mise en place des structures de la nouvelle grande ville de Montréal. Histoire à suivre.

## LE DESTIN DES HÔPITAUX

De l'autre côté de la montagne, le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) a annoncé qu'il déserrerait ses cinq hôpitaux (l'hôpital Royal Victoria, l'Hôpital général de Montréal, l'Institut et l'Hôpital neurologique et l'Institut thoracique) au tournant de 2005, pour emménager dans un super-hôpital, qui sera construit dans l'ancienne cour de triage Glen, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Le CUSM a tenu des audiences publiques en début d'année pour définir la nouvelle vocation des immeubles et terrains qu'il laisse derrière lui.

Le sort du Royal Victoria, perché sur la montagne, rue des Pins, enflamme particulièrement les esprits. Des consultants mandatés par le CUSM ont proposé en 1998 de transformer les bâtiments originaux (1891) en condominiums haut de gamme et de démolir les ailes construites après 1950. La proposition a été vertement critiquée à l'occasion des audiences publiques. « Le caractère public des lieux doit être préservé pour que les citoyens continuent d'avoir accès à la montagne », soutient Jean-Claude Marsan, professeur à l'École d'architecture de l'Université de Montréal.

La démolition des ailes construites en 1955 et 1959 ferait disparaître des exemples forts d'architecture moderne, conçus par des architectes montréalais reconnus (Barott, Marshall, Montgomery et Merrett), note Annmarie Adams, professeure à l'École d'architecture de l'Université McGill. Transformer la vocation des lieux pour en faire des condos de luxe destinés à un groupe de privilégiés serait une erreur, plaide aussi la professeure, car, à l'origine, l'hôpital a été construit pour que les démunis puissent être soignés sans distinction de race ou de religion.

La santé a participé au sens donné à la montagne. En audiences publiques, la majorité des groupes et citoyens ont donc réclamé une utilisation liée aux soins de santé pour les hôpitaux abandonnés: centre de soins de longue durée, centre de gérontologie, etc. L'autre avenue privilégiée est celle du « savoir », une autre tradition sur la montagne, qui accueille deux universités. Les bâtiments hospitaliers pourraient être recyclés en centres de recherche ou en pavillons universitaires.



Les commissaires ayant entendu les propositions n'avaient toujours pas rendu leur rapport public à la fin de l'été, alors qu'ils l'avaient promis pour le mois d'avril.

La fonction de santé s'étirole indéniablement sur le mont Royal: l'hôpital Shriners, qui surplombe l'avenue Cedar, a aussi annoncé son intention de partir, et l'Hôtel-Dieu, au pied de la montagne, sera abandonné en 2005 au profit d'un superhôpital construit par le Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

#### CHOIX DIFFICILE POUR LES SULPICIENS

Le domaine des Sulpiciens, rue Sherbrooke, risque d'alimenter la prochaine controverse. La propriété des premiers seigneurs de l'île de Montréal est menacée, car les Sulpiciens n'ont plus les moyens d'entretenir leur héritage. Une fois que les frais d'entretien et de fonctionnement sont payés, un déficit annuel de 500 000 \$ apparaît sur l'ardoise. Un bienfaiteur anonyme l'éponge depuis quelques années, mais toute bonne chose a une fin. Les pères de Saint-Sulpice jonglent donc avec différentes options pour combler le manque à gagner.

Il y a deux ans, les Sulpiciens avaient entamé des discussions avec la Ville de Montréal pour modifier le zonage de certaines portions du terrain et avec le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ) pour suspendre en partie les principes de conservation qui protègent ce site historique classé. Le secteur bâti qui donne sur la rue et qui comprend le Grand Séminaire, le Collège de Montréal, une bibliothèque, une chapelle et deux tours du XVII<sup>e</sup> siècle aurait bien sûr conservé sa protection patrimoniale, tout comme les jardins à l'ouest. Les Sulpiciens auraient souhaité pouvoir disposer des terrains longeant le chemin de la Côte-des-Neiges, qui accueillent actuellement un grand stationnement et un espace boisé. Le MCCQ a demandé une étude avant d'aller plus loin.

La firme d'architectes Beaupré & Michaud, mandatée pour étudier les possibilités du site, a proposé cinq hypothèses: vendre une partie du site à la Ville pour en faire un parc, vendre L'Ermitage (un immeuble du site), louer une partie des autres édifices, creuser un stationnement souterrain ou construire des immeubles résidentiels



*Le développement du cimetière Notre-Dame-des-Neiges inquiète les organismes de protection du mont Royal.*

Photo : François Rivard



**Couvertures  
en tous genres  
Estimation gratuite**



12190, rue April  
Montréal (Québec) H1B 5N5  
Tél. : (514) 640-8787  
Fax : (514) 645-3456  
<http://www.cverdun.com>  
R.B.Q. 1118-5527-31





L'Université de Montréal occupe un large pan de la montagne comme le montre cette vue aérienne du flanc nord-ouest.

Photo : Pierre Kohler

de quatre étages. La congrégation veut encore réfléchir et consulter Les Amis de la montagne ainsi qu'Héritage Montréal avant de reprendre les pourparlers avec la Ville et le MCCQ. « Je comprends les groupes qui disent que l'on gruge la montagne peu à peu, dit le procureur provincial des prêtres de Saint-Sulpice, l'abbé Guy Charland. Mais je crois que nous ne pourrions pas y échapper. » La création d'une fondation a été envisagée pour préserver l'intégrité du site, mais l'abbé Charland est pessimiste : « Le nombre d'entreprises et de sociétés d'État est limité et elles sont déjà très sollicitées. »

### CONTENIR LE DÉVELOPPEMENT

L'incertitude entoure le destin d'autres institutions : le gouvernement fédéral songe à construire un centre de recherche aérospatiale derrière l'École polytechnique, l'oratoire Saint-Joseph prévoit réaménager ses terrains, etc. Les projets des promoteurs immobiliers continuent, eux, de pousser sur les flancs de la montagne. Devant l'attrait de nouvelles taxes municipales, les revendications des associations de citoyens ne font pas toujours le poids. « Le message actuel de l'administration municipale montréalaise, c'est : la montagne est à vendre », dénonce Sylvie Guilbault, directrice générale des Amis de la montagne.

Au cours des dernières années, les attaques se sont multipliées. À l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue Docteur-Penfield, l'église moderne First Church of Christ Scientist a été démolie pour laisser place à une tour

de 34 condominiums (voir numéro 89, p. 72). Le promoteur a obtenu une dérogation au plan d'urbanisme et pourra construire sept étages au lieu des trois prescrits. Tout près, dans la côte de l'avenue Atwater, le site de la Ferme sous les noyers – qui a appartenu aux Sulpiciens, puis au ministère de la Défense – a été loti après son achat par le promoteur René Lépine en 1998. Cet îlot se trouve pourtant dans le site du patrimoine du mont Royal et l'imposant bâtiment de pierre jouissait d'un statut de lieu historique national. Le promoteur y bâtit des maisons individuelles et jumelées et convertira le bâtiment en condominiums, non sans d'abord avoir coupé la moitié des arbres. « Comme lors de la construction de l'École des hautes études commerciales, pour laquelle on a coupé la moitié d'un boisé, les promoteurs se sont défendus en disant qu'il ne s'agissait pas d'essences nobles. Mais le simple fait d'être en milieu urbain donnait une valeur à ces arbres », dit Sylvie Guilbault. Le sort des maisons Sparrow et Thompson, deux demeures cossues des années 1900 situées sur le chemin de la Côte-des-Neiges entre les conciergeries de style Château Trafalgar et Gleneagles, est incertain. Le promoteur Canderel veut démolir ces maisons abandonnées depuis une douzaine d'années pour construire une tour de dix étages. Le projet, qui avait reçu l'aval de la Ville de Montréal, a été freiné en novembre 2000 par la ministre Agnès Maltais, qui a émis un avis d'intention de classement de l'îlot. Les groupes de pression espèrent que la nouvelle ministre Diane Lemieux procédera au classement.

L'addition de tous les projets de ce type modifie irrémédiablement le visage de la montagne. Les constructions en hauteur gomment le profil de la montagne et cou-

pent les liens visuels entre la ville et la montagne. Et le manque flagrant de consultation publique irrite non seulement les groupes de protection de la montagne, mais aussi une majorité de Montréalais. Aux yeux de tous, la Commission de développement urbain de Montréal (CDUM) créée par Pierre Bourque n'a aucune crédibilité, car ses commissaires sont en grande majorité issus du parti politique du maire. Le professeur Jean-Claude Marsan ne mâche pas ses mots : « La CDUM, c'est absolument bidon. » L'architecte Susan Bronson est du même avis : « Les projets sont si avancés quand ils sont présentés à la population, que ni le promoteur ni la Ville ne veut reculer. »

### UN STATUT POUR LA MONTAGNE

Pour que cesse cette gestion à la pièce, les groupes réclament depuis longtemps l'instauration de règles claires pour encadrer le développement et un statut pour la montagne qui lui assurerait une véritable protection. La reconnaissance comme site du patrimoine accordée par la Ville de Montréal en 1987, qui englobe le parc du Mont-Royal, le cimetière Notre-Dames-Neiges et les universités McGill et de Montréal, n'a jamais eu le mordant nécessaire. Les modifications aux bâtiments sont soumises au Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels, mais celui-ci n'a qu'un pouvoir de recommandation. Et la végétation comme la faune ne sont aucunement protégées. « Pourtant, c'est justement la végétation à l'état naturel qui caractérise le mont Royal par rapport à un autre parc urbain », souligne Sylvie Guilbault.

L'an dernier, Les Amis de la montagne ont demandé au MCCQ le classement du profil du mont Royal – déjà passablement amoiché par les antennes de communications. Plutôt que d'attendre le verdict du Ministère, Les Amis vont maintenant un cran plus loin. « Aucun statut de protection accordé par le Ministère ne colle parfaitement à la réalité de la montagne. Nous demandons donc un statut spécial pour le mont Royal », soumet Sylvie Guilbault.

Le nouveau cadre d'aménagement pour la région métropolitaine, adopté en juillet par le Conseil des ministres, s'avère une première réponse. Québec y annonce son intention de faire reconnaître le mont Royal comme « lieu emblématique et patrimonial » de la métropole et demande



à la Communauté métropolitaine de Montréal d'adopter des mesures permanentes de protection. Il entend aussi élaborer une notion de « paysage culturel » accompagnée d'un plan d'action, qui permettrait d'avoir une vision d'ensemble de la montagne.

De quoi réjouir les organismes de protection qui jugeaient le dossier de la montagne trop lourd à porter pour une administration municipale seule. Ces organismes se sont encore davantage félicités de leur travail de sensibilisation lorsque la ministre Diane Lemieux a annoncé en août qu'elle concoctait avec quelques collègues ministres un plan patrimonial visant à protéger le mont Royal du développement immobilier intempestif. Le contenu n'en sera toutefois dévoilé que l'an prochain, après les élections municipales. « C'est très encourageant, estime Dinu Bumbaru, directeur des programmes à Héritage Montréal. Il ne faudrait toutefois pas que le plan soit renvoyé aux calendes grecques. Et un moratoire sur les projets immobiliers serait bienvenu entretemps. »

#### NOUVEAU DÉPART

Au terme de la fusion municipale mont-réalaise, le mont Royal cessera d'être à cheval entre Outremont, Westmount et Montréal pour ne plus relever que d'une seule administration municipale. Le destin de la montagne dépendra alors de la personne qui s'assoira dans le fauteuil du maire au lendemain des élections du 4 novembre 2001. Si Pierre Bourque est réélu, plusieurs craignent que le mont Royal n'en souffre. « Dans le parc du Mont-Royal, il a fait du bon travail, en procédant au réaménagement, nuance l'architecte Susan Bronson. Mais pour ce qui déborde des limites du parc, on n'a plus confiance en lui. »

En campagne électorale, outre la promesse de démolir le très laid échangeur Parc/des Pins, Pierre Bourque s'est surtout commis sur les améliorations qu'il entend poursuivre dans le parc. Pour le reste, il avance du bout des lèvres « qu'il faut trouver le juste équilibre entre un développement incontrôlé et une attitude trop rigide ». L'autre candidat à la mairie, Gérald Tremblay, semble plus sensible aux besoins relatifs à la montagne et propose, entre autres choses, d'élargir le site du patrimoine, de consulter largement le public pour doter la Ville de règles claires concernant la montagne et de rétablir la fonction de Directeur de la montagne (abolie par Pierre



Bourque) pour coordonner les actions entourant le mont Royal.

Le nouveau maire devra en tout cas se conformer à la demande du Conseil des ministres et mettre sur pied une instance qui assurera une gestion concertée du mont Royal. Soupier de soulagement chez les associations, qui la réclament depuis 40 ans! « Présentement, chaque propriétaire développe en ne tenant compte que de son propre terrain, sans penser, par exemple, à la vue qu'auront les gens en se promenant dans le parc », expose Sylvie Guilbault. Pour que cette instance soit réellement efficace, il faudra lui donner un poids politique, croit Jean-Claude Marsan. Il souhaiterait une commission nationale publique, composée d'experts reconnus, qui pourra juger de la pertinence des projets proposés dans leur ensemble, sans opposer vert et bâti. Plusieurs insistent pour que des représentants gouvernementaux siègent à cette commission.

En attendant les élections, Les Amis de la montagne travaillent d'arrache-pied pour préserver les acquis. Ils ont épluché la législation actuelle de la Ville et ont rencontré le comité de transition de la grande ville de Montréal pour s'assurer que tout ce qui est favorable à la montagne, tel que le zonage des espaces verts, se retrouvera

*Chaque nouveau projet de construction en hauteur présente le danger bien réel de modifier le profil de la montagne et de couper les liens visuels essentiels entre elle et la ville.*

Photo : François Rivard

dans la loi et les règlements de la nouvelle ville.

La quête de protection se poursuit jusqu'à l'étranger. Des groupes songent à faire inscrire le mont Royal sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Et l'an dernier, le Conseil international des monuments et sites (ICOMOS) publiait son premier *Rapport mondial sur les monuments et sites en péril*, constitué à partir des propositions de ses comités nationaux. Le mont Royal figurait parmi les cinq études de cas présentés par le comité canadien. Un coup de fouet pour les Montréalais, tellement habitués à vivre avec la montagne qu'ils en oublient sa fragilité, mais aussi une reconnaissance internationale de l'unicité de cette colline dans la ville.

■  
*Catherine Dubé est journaliste indépendante.*

### UN SOMMET POUR LA MONTAGNE

Les débats et enjeux touchant le mont Royal seront au cœur du Sommet sur le mont Royal que Les Amis de la montagne tiendront en mars 2002, en collaboration avec d'autres organismes. D'ici là, Les Amis continueront de tenir des forums publics mensuels ; les prochains seront consacrés aux problématiques de chacun des cinq arrondissements de la nouvelle ville de Montréal sur lesquels reposera le mont Royal. L'organisme rédige également une charte qui définira les principes d'intervention et les orientations à privilégier pour le mont Royal. Le contenu de ces forums alimentera le Sommet, tout comme la charte, à laquelle Les Amis souhaitent voir adhérer les propriétaires institutionnels, les autorités municipales et les citoyens.